SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 13 juin 2024 (PV-CX683)
12h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences
Professeure Sonia El Euch, présidente
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
Professeure Lyson Marcoux, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT) – sabbatique

---

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX683-13-06-2024-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 mai 2024 (CX682)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des membres du comité exécutif
7. Dégagements pour activité syndicale
8. Journée bilan et plan d'action
9. Huis clos
10. Date de la prochaine réunion régulière : 22 août 2024
11. Clôture de la réunion

CX683-13-06-2024-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues à cette dernière réunion du comité exécutif avant la pause estivale.

CX683-13-06-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 683e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX683-13-06-2024-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 30 mai 2024 (CX682)

PV-CX682-20-05-2024

La Présidente de la réunion présente le procès-verbal de la 682e réunion du comité exécutif tenue le 30 mai 2024.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 682e réunion du comité exécutif tenue le 30 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX683-13-06-2024-04 Affaires découlant

La Présidente de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU a fait le suivi auprès du professeur qui invitait le Syndicat à former un partenariat avec Plasmavie (*cf. PV CX682-30-05-2024-08*).

L'Association mcgillienne des professeur.es de droit a remercié le SPPUQTR pour la résolution et le don de solidarité syndicale de 5 000 $ (*c.f. PV-CX681-02-05-2024-06.7*).

Le Syndicat des professeur.es de l'Université Laval a chaleureusement remercié le SPPUQTR pour la résolution appuyant les revendications du SPUL dans le dossier de révision des Statuts de l'Université Laval (*cf. PV-CX CX681-02-05-2024-06.7*).

CX683-13-06-2024-05 Correspondance et information

La VPAU indique avoir répondu à une question du SPUQ, envoyée à l'ensemble des syndicats de professeur.es des universités du Québec, sur la composition de la commission des études (CÉ) de chacune d'elles. Il y aurait un projet de modification de la composition de la CÉ à l'UQAM.

CX683-13-06-2024-06 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétaire**
   - Rien de particulier à signaler.

2. **Trésorerie**
   - Le retour au travail de la responsable comptabilité, gestion et finance est prévue pour le 2 juillet. Le comité exécutif discute de la nécessité de mettre en place un mécanisme de répartition des tâches en l'absence prolongée d'un.e membre du personnel du Syndicat.

3. Vice-présidence aux services à la collectivité

- Retour sur le souper hommage aux professeur.es le 6 juin. Un total de 24 personnes étaient présentes, dont 9 retraité.es. LA VPSC rappelle qu'il y avait eu cinq (5) retraité.es au souper de 2023, cinq (5) retraitées au dîner du 50e du SPPUQTR/hommage aux retraité.es en 2022. Sept (7) sérigraphies ont été remises à ce souper du 6 juin. Deux (2) professeurs retraités avaient initialement indiqué ne pas en vouloir une, mais ont par la suite changé d'avis. Les sérigraphies leur seront remises avant la fermeture des bureaux du Syndicat. Deux autres professeures retraitées, ne pouvant participer au souper, ont demandé à recevoir une sérigraphie. Elles pourront en prendre possession d'ici l'automne.
- L'activité 5 à 7 Reconnaissance se déroulera après la présente réunion du comité exécutif. Sur les 145 invitations, 13 professeur.es ont accepté l'invitation. La VPSC rappelle que cette activité vise à reconnaître les professeur.es qui se sont démarqué.es en obtenant une permanence, une titularisation, une chaire de recherche, une subvention, une distinction ou pour une implication universitaire après le 1er mai 2023.
- Le processus d'octroi des bourses est officieusement terminé. Une dernière bourse sera remise à l'automne (*cf. PV-CX682-30-05-2024-06.3*).

4. Vice-présidence aux affaires universitaires

- Une réunion du comité exécutif, suivi d'une réunion du conseil d'administration de l'UQTR se déroulera le 17 juin. Cette dernière instance procédera à une modification de la *Politique de prévention et de traitement des plaintes* afin d'éliminer le caractère non renouvelable du poste de la Protectrice universitaire. Actuellement, son mandat est d'une durée de 7 ans, non renouvelable. La raison évoquée est la connaissance acquise de l'institution et du lien de confiance établi et à maintenir avec la communauté. La VPAU a adressé aux professeur.es membres du conseil d'administration un appel à la vigilance afin que la Protectrice universitaire puisse conserver une totale indépendance envers l'administration de l'Université. La VPAU poursuit en indiquant que le poste de Doyen/Doyenne aux études sera ouvert. Le 27 mai dernier, M. Adel Omar Dahmane a été nommé VREF pour un mandat de cinq (5) ans, et M. Tristan Milot, à titre de doyen des études suppléant, a été nommé « par intérim » jusqu'à la nomination d'une personne à ce poste. La VPAU attire l'attention de ses collègues sur un élément des critères figurant sur l'affichage du poste. Il est indiqué que le ou la postulant.e doit détenir un doctorat, ce qui empêche notamment des candidatures de professeur.es clinicien.nes. La Présidente interpellera le Recteur à ce sujet.
- La VPAU a participé à un comité de travail du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail afin de poursuivre le développement du Programme de protection pour les chutes.
- En collaboration avec la VPSC, élaboration du questionnaire sur les dégagements de recherche. Le sondage sera expédié aux délégué.es afin de recueillir leur commentaire sur le sondage. À l'automne, le sondage sera déployé pour consulter l'ensemble des professeur.es.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Une rencontre est prévue avec le Vice-recteur aux études et à la formation, M. Adel Omar Dahmane, concernant le calcul des dégagements des directions de comité de programme (*cf. PV-CX682-30-05-2024-06.5*).

- Le Doyen de la gestion académique des affaires professorales, M. Vincent Cantin, a déposé une proposition de procédure concernant la possibilité pour un.e professeur.e de donner un cours dans un autre département que le sien. La VPAS analysera la proposition, puis elle fera la vérification afin qu'elle respecte les clauses 10.18 et 10.19 de la convention collective.

6. Vice-présidence aux relations de travail

*(*absente*/sabbatique)*

En l'absence de la VPRT, la Présidente présente les dossiers de relations de travail.

- L'administration a accepté la proposition de règlement pour le professeur embauché tardivement (*cf. PV-CX680-11-04-2024-06*).
- Une audience pour un arbitrage est prévue pour le 19 juin. L'administration serait encline à accepter, avec l'arbitrage, à verser une compensation à quelques professeur.es concernant les dossiers des griefs 2021-01 et 2021-07 en lien avec la procédure non respectée dans la reconnaissance du Syndicat et les cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant.
- Réflexion en cours pour le dépôt d'un grief sur de nouveaux éléments fournis par le professeur ayant perdu sa chaire de recherche. Le 1er grief déposé pourrait être revu concernant sa portée (*cf. PV-CX676-25-01-2024-07*).
- Dépôt d'un grief dans le dossier d'un professeur suspendu pour une raison alléguée d'incivilité dans une autre université.
- Rencontre avec une professeure étant en année d'étude et de recherche dont son cours a été donné à un professeur récemment embauché.

7. **Présidence**

- Réunion de l'Intersyndicale des personnels le 11 juin pour discuter d'une proposition de lettre d'entente relative aux modalités d'application du régime intérimaire de la *Loi modernisant le régime de santé sécurité au travail*. Une réunion du Forum d'échange et de discussions avec les syndicats et associations (anciennement le Forum des partenaires) se tiendra sur le même sujet le 19 juin.
- Rencontre avec le Recteur, M. Christian Blanchette, pour discuter des structures de l'Université.

La VPAU se retire de la réunion pour le prochain point.

- Rencontre avec Mme Caroline Asselin, conseillère au Service des ressources humaines, et Mme Mylène Tremblay, psychologue organisationnelle, à la suite d'une interpellation d'une direction départementale et d'une directrice de clinique. Les professeur.es, les chargé.es de cours et les membres des personnels concernés par le sujet participeront à une rencontre. Dossier à suivre.
- Rencontre avec M. Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines, M. Vincent Cantin, Doyen de la gestion académique des affaires professorales, et un représentant du Bureau du développement immobilier concernant le partage des bureaux. La présidente a défendu le respect de la convention collective.
- Rencontre avec la Protectrice universitaire pour discuter du processus du dépôt d'une plainte et de la procédure à mettre en place pour en accélérer le traitement.

CX683-13-06-2024-07 Dégagements pour activité syndicale

En suivi de la précédente réunion du comité exécutif (*cf. PV-CX682-30-05-2024-10*), les membres dudit comité discutent d'une répartition des dégagements pour activité syndicale prévue à la convention collective. Le Syndicat dispose pour l'année 2024-2025 de 11 dégagements réguliers, auquel s'ajoute un (1) dégagement placé en réserve en 2023-2024 pour la Professeure Sonia El Euch (*cf. PV-CX668-12-10-2023-09*), et d'un (1) dégagement pour la finalisation des textes (*cf. PV-CX682-30-05-2024-10*). Pour un total de 13 dégagements.

La VPAU indique ne pouvoir accepter le dégagement qui lui serait accordé en regard de la *Règle 6 régissant l'attribution des dégagements d'enseignement pour les activités syndicales*.

Après discussion, les membres du comité exécutif conviennent de répartir les dégagements pour activité syndicale 2024-2025 de la façon suivante :

Sonia El Euch	Département des sciences de l'éducation	Présidente	4
Mariane Gazaille	Département des langues modernes et de traduction	VP aux relations de travail	3
Mireille Dubé	Département des sciences comptables	VP aux affaires syndicales	2
Julie-Marthe Grenier	Département de chiropratique	VP aux affaires universitaires	0
Marianne Paul	Département d'orthophonie	VP aux services à la collectivité	1,25
Pier-Luc Lajoie	Département des sciences comptables	Trésorier	1,5
Lyson Marcoux	Département de psychologie	Secrétaire	1,25
Total			13

La présidente, au nom de ces collègues, tient à remercier la VPAU, Professeure Julie-Marthe Grenier, pour l'offre de distribuer auprès des autres membres de l'exécutif son dégagement auquel elle avait droit.

CX683-13-06-2024-08 Journée bilan et plan d'action

La Présidente de réunion demande au CAU de présenter le point.

Le CAU indique que le comité exécutif a manifesté le souhait de tenir une Journée bilan et plan d'action le 22 août et d'organiser cette activité en dehors du campus de l'UQTR.

Après discussion, les membres du comité exécutif se disent favorables à tenir cette journée de travail, de 9h à 17h, dans une salle de réunion du restaurant Le Castel 1954 ou du Baluchon Éco-villégiature selon la disponibilité des salles.

CX683-13-06-2024-09 Huis clos

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX683-13-06-2024-10 Date de la prochaine réunion

La Présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 22 août 2024.

CX683-13-06-2024-11 Clôture de la réunion

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 44.

Sonia El Euch Présidente de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion